Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 18 décembre 2025 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27.11.2025
2. VIVALIA - Assemblée générale extraordinaire du 12 février 2026 - Décision
3. Taux de couverture du coût-vérité prévisionnel 2026 des déchets - Approbation
4. Règlement-Taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte - Exercice d'imposition 2026
5. Règlement -Taxe sur les immeubles raccordés au réseau d'égouts ou susceptibles de l'être - Exercices d'imposition 2026 à 2031
6. Règlement-Taxe portant forfaitairement sur le nombre d'appareils automatiques permettant d'effectuer des opérations de dépôt et/ou de retrait de billets de banque– exercices 2026 à 2031 inclus
7. Règlement-Taxe sur les agences bancaires – exercices 2026 à 2031 inclus
8. Budget Ordinaire et Extraordinaire Exercice 2026 Approbation
9. Vote d'un douzième provisoire - Janvier 2026
10. Devis forestier 1872/2026 - Approbation
11. Vente d'un terrain à Florenville
12. Renon location aisances communales à Florenville

13. Transformation et extension de la maison de village de Fontenoille : approbation de la Convention-Réalisation 2025

14. Marché public avec IDELUX Projets publics dans le cadre de la relation « in house » pour le projet : « Rénovation énergétique de l'Administration Communale, CPAS et « Espace Florenville » de Florenville – Programmation FEDER 21-27 »

15. Modification du règlement relatif à la recharge de véhicule électrique sur le domaine public – Annulation et remplacement du règlement adopté en séance du Conseil communal du 27 novembre 2025

16. Entretien et curage préventif des réseaux d'égouttage - Décision marché in-house

Communication(s)

17. Communication décision de Tutelle Modification Budgétaire n°1 - Budget communal 2025

HUIS CLOS

18. Enseignement communal - Désignation d'une Institutrice primaire pour 6P à Villers-Devant-Orval en remplacement d'une Institutrice primaire en I.C. dans le cadre du congé parental - du 01/12/2025 au 03/07/2026 inclus

19. Enseignement communal - Désignation d'une Institutrice primaire pour 1P AP à Villers-Devant-Orval - du 01/12/2025 au 03/07/2026 inclus

20. Enseignement communal - Désignation d'un Professeur de morale pour 1P à Villers-Devant-Orval - du 01/12/2025 au 03/07/2026 inclus

21. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 21P en remplacement d'une Institutrice maternelle en incapacité - à partir du 14/11/2025

22. Enseignement communal - Démission d'une Puéricultrice à 4/5 temps à l'école communale de Lacuisine - à partir du 14/12/2025

Par le Collège,

La Directrice Générale f.f., La Bourgmestre,

Angélique POINT Camille MAITREJEAN

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux. -